



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE N°2024-029

Presbytère
Isolation de deux ailes du bâtiment
Contractant : MATERIAUX NORD BLAYAIS

Le Maire de la commune de St Ciers sur Gironde ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L.2122-23

Vu la délibération n° 2020-09-02 du 10 septembre 2020 portant délégation du conseil municipal au maire, notamment en matière de la commande publique,

Vu la nécessité d'isoler deux ailes au presbytère,

Vu la proposition commerciale établie par MATERIAUX NORD BLAYAIS (le Fournisseur) d'un montant de 1.394,10 € HT pour la fourniture de laine de verre à souffler.

DÉCIDE

Article 1 :

Est autorisée la signature de la proposition tarifaire avec :
Entreprise Matériaux Nord Blayais – 15 avenue Charles de Gaulle– 33200 SAINT CIERS SUR GIRONDE
Montant de la prestation : 1.394,10 € HT soit 1.672,92 € TTC
Crédits inscrits à l'article 21351- Opération 110 du budget primitif 2024 de la commune

Article 2 :

Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 3 :

La présente décision sera transmise à Madame la Sous-préfète de Blaye pour contrôle de légalité, et au comptable du SGC de St André de Cubzac. Il en sera rendu compte au prochain Conseil Municipal.

Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le 12.04.2024

Publié ou notifié le 16.04.2024

A St Ciers-sur-Gironde, le 11 avril 2024

le Maire ,

Pierre CARITAN

Matériaux Nord Blayais

S.A. AU CAPITAL DE 1 127 000 €uros
15 Av Charles de Gaulle
33820 ST-CIERS-SUR-GIRONDE
Tél. : 05 57 32 62 82
Fax : 05 57 32 76 60

3 avenue de Saintonge 19 ZAC Baie St Paul 21 Chemin de Coudenne
17150 MIRAMBEAU 17500 JONZAC 17800 PONS
Tel : 05 46 70 76 61 Tel : 05 46 48 06 03 Tel : 05 46 94 09 70
Fax : 05 46 70 71 95 Fax : 05 46 86 13 37 Fax : 05 46 94 01 97
R.C. B 309 662 328 - SIREN 309 662 328 00017 - FR 51 309 662 328
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0242 5325 844 - BIC : CCOPFRPPXXX
Dom. bancaire : CREDIT COOPERATIF PAU

DEVIS

N° 2 388 640/000

Date	Client	Page
10 / 02 / 2023	124	Page 1 sur 1

COMMUNE ST CIERS/GIRONDE
MAIRIE
32 AV.DE LA REPUBLIQUE
33820 ST CIERS/GIRONDE

Votre référence	chantier Presbytere
Mode de livraison	à disposition
Mode de paiement	VIREMENT avant le 25/03/2023

Dépôt : ST CIERS

Tel. : 05 57 32 60 45

Fax : 05 57 32 70 57

Référence article	Désignation	TVA	quantité commandée	UV	PU HT	PU Net	Montant HT
-------------------	-------------	-----	--------------------	----	-------	--------	------------

Saisi par LAURENT

MERCI DE NOTER NOTRE NOUVEAU RIB
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0242 5325 844
BIC : CCOPFRPPXXX
CREDIT COOPERATIF DE PAU

170070IS	COMBLISSIMO L.VERRE A SOUF.17KG30	1	30,00	SAC		46,47	1 394,10
----------	-----------------------------------	---	-------	-----	--	-------	----------

CE DEVIS ETANT GRATUIT, NOUS NE POURRONS ETRE TENUS POUR RESPONSABLES EN CAS D'OMISSION OU INEXACTITUDE

Total TTC : 10 973,64 FRF

Net marchandises	Port	Frais	Escompte	Base TVA	TVA	Taux TVA	Montant TVA	Total HT
1 394,10				1 394,10	1	20,00	278,82	1 394,10 EURO
1 394,10				1 394,10			278,82	1 394,10 EURO

Port exonéré
Net à payer
Accusé de réception en préfecture
033-213303894-20240412-DM2024_029_BF
Date de réception préfecture : 12/04/2024

Clause de réserve de propriété simple. Loi du 12 mai 1980. - Nos marchandises, même livrées, resteront notre propriété jusqu'au paiement total du prix. Néanmoins l'acheteur supporte la charge des risques en cas de perte ou destruction ainsi que les charges d'assurances dès la livraison de la marchandise.
L'entreprise ne pratique pas l'escompte.

Clause pénale. De convention expresse et sans délai sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera :
1° l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu.
2° l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.